

La nature en ville : comment accélérer la dynamique ?

Déclaration du groupe CGT-FO

Plus de la moitié de la population mondiale vit dans des villes et en 2050 le monde rural ne comptera qu'un quart des habitants de la planète. Dans son mouvement sans cesse en expansion, l'espace urbain déborde et détruit les habitats naturels des espèces végétales et animales. Il perturbe également le système de ruissellement des eaux du fait de l'imperméabilisation des sols occasionnée par les modes de construction et d'aménagement de l'espace retenus. Cette situation est amplifiée dans les endroits où se développe une forte métropolisation avec la volonté de certaines grandes villes de s'inscrire dans une concurrence à l'échelle de la planète. L'espace urbain s'étale, se densifie, et si rien n'est fait pour repenser des villes qui intègrent la nature dans leurs projets urbanistiques, les répercussions en termes de bien être, de santé humaine et aussi en termes de biodiversité risquent d'être fatales.

Il est donc impératif de repenser la ville en modifiant et en réhabilitant l'existant dans le cadre de projets de rénovation qui tiennent compte de la biodiversité et de la nature. À ce niveau la préconisation N°3 qui plaide en faveur de la réhabilitation des logements vacants va dans le bon sens. Toutefois, quel que soit le niveau d'intervention ou le projet envisagé afin de promouvoir la renaturalisation de l'espace urbain, rien ne pourra aboutir si les moyens mobilisés sont insuffisants. Comme indiqué dans la préconisation 6, nous pensons qu'il est important d'augmenter les moyens financiers et humains dédiés à la biodiversité. Malheureusement, les successives réductions des dépenses publiques et l'élévation de la politique d'austérité en dogme inébranlable n'augure rien de bon. Pourtant, dans une situation où le chômage reste de marbre et l'activité économique ne donne aucun signe d'une reprise durable, la renaturalisation de la ville présente une réelle opportunité de création de richesse et d'emplois.

Pour le groupe FO, la réforme de la fiscalité préconisée, afin de peser davantage sur les usages fortement consommateurs d'espace, doit s'inscrire dans une réforme fiscale globale dans notre pays pour un impôt plus juste et plus respectueux des enjeux environnementaux.

Au-delà des dimensions économiques, la valorisation de la nature en ville, peut également avoir des effets bénéfiques sur la santé des habitants et leur bien-être. Le développement d'espaces verts, par exemple, offre des opportunités de partage, d'échange entre les habitants, il permet la création de nouveaux liens, renforce les sociabilités, aide à échapper

quelques temps à la nuisance et aux pressions de la ville. La préconisation d'encourager une nature comestible peut aider à vivre la nature au quotidien à voir les cycles de vie des aliments, à voir la relation entre le vivant animal et le vivant végétal. Ça peut également être un outil pédagogique et éducatif important pour les crèches, les écoles.

Bien sûr cette évolution vers une ville-nature ne peut se faire sans l'implication des citoyens d'où l'intérêt de l'inscrire dans un projet collectif et d'où l'importance d'intégrer ce projet dans les plans d'aménagements urbain.

Le groupe FO a voté favorablement cet avis.